

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

Présidente: Mme **BRICHEZ**, Maire

Étaient présents : Mme Michèle **BRICHEZ** - M. Bernard **HUGUET**- M. Maurice **DEFROCOURT** - Mme Sonia **DRICI** - Michel M. **GAUTIER** - M. Yoann **FRIN** - M. Ludovic **NIESTRATA** – Mme Marina **DELHUMEAU** – Mme Estelle **BERTIN** - Mme Martine **CHARLES** - Mme Sabrina **GOBERVILLE** - M. Jean-Marie **THIL** - M. Jean-Claude **GAUDEFRROY**- Mme Ariane **HENSER-MARTIN** – M. Eric **LANTHIEZ**

Absent : néant **Secrétaire de séance :** Mme **GOBERVILLE**

✠✠✠✠✠

A l'invitation de Mme **BRICHEZ**, M. Lionel **GARIAN**, consultant en sécurité, expose la méthodologie employée pour l'installation de la vidéoprotection et répond aux interrogations des élus.

✠✠✠✠✠

A l'unanimité :

1. Sont désignés, pour prendre part aux travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Thelloise :

- Mme Michèle **BRICHEZ** en qualité de représentant titulaire,
- M. Bernard **HUGUET** en qualité de représentant suppléant.

2. La décision modificative au budget n° 2, qui prévoit l'inscription de 2 500 € aux comptes 21312 et 10222, est adoptée suite à la création de l'opération n° 67 intitulée « Fourniture et pose de volets roulants ».

3. Le Conseil Municipal :

- sollicite, auprès du Département, l'installation d'un équipement sportif de type « city-stade » ;
- décide de mettre à disposition du Département les terrains cadastrés section D n° 1267 et n° 161 durant la durée des travaux ;
- prend acte, d'une part, que la participation financière de la commune sera de 25% du montant HT du coût global des travaux, et, d'autre part, que la commune reversera au Conseil Départemental 16,404 % du montant TTC qu'elle aura perçu de l'Etat au titre du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) ;
- autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département.

4. L'Assemblée :

↳ accepte la cession à la commune, par Madame Albane **THURING**, de la bande de terrain sise sur la parcelle cadastrée section ZC n° 18, lieudit « Escoutures » et constituant, en partie, l'emplacement réservé ER4 au PLU

↳ s'engage à prendre à sa charge le bornage de ladite bande

↳ autorise le Maire ou l'un de ses Adjointes à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette cession et à signer tout document et acte notarié relatifs à la cession à la commune de la bande de terrain ci-dessus désignée.

5. Est autorisée la signature d'un avenant de 8 420,25 € HT au marché d'aménagement de voirie et trottoirs Chemin Saint Antoine – Allées de l'ancien cimetière – Cour de l'atelier communal attribué à l'entreprise **COLAS NORD-EST**. Le nouveau montant du marché, après mise au point du marché et de l'avenant, s'établit à 154 500,75 € HT.

6. Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2019 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

7. Il adopte le Rapport annuel (exercice 2019) sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable (RPQS) du Syndicat Mixte des Eaux de Hermes et Environs.

8. Il prend acte de la communication du Document de valorisation financière et fiscale 2019 de la commune.

9. Il approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la Communauté de Communes de la Picardie Verte au SE60.

10. Considérant qu'il convient de valoriser la réussite, un bon d'achat de 150 € sera délivré à la jeune Clémence **CARTON** qui a obtenu son bac avec mention «Très bien » lors de la session 2020.

DIVERS - INFORMATIONS

✓ Dépenses et recettes afférentes à la salle des fêtes :

	Locations	Eau	Gaz	Electricité	Bénéfice
2018	14 007,76 €	376,51 €	1 800,21 €	1 132,63 €	10 698,41 €
2019	12 276,23 €	519,11 €	1 133,41 €	1 131,86 €	9 491,85 €

✓ Mme le Maire transmet les remerciements de la Croix Rouge (Délégation Territoriale de MOUY) pour la subvention accordée par le Conseil Municipal.

✓ Lors de la réunion du Syndicat Mixte des Eaux de Hermes et Environs qui s'est tenue le 07 septembre dernier, ont été élus, au 1^{ier} tour de scrutin :

- Président : Didier **POPOT**
- 1^{ier} Vice-Président : Pascal **WAWRIN** 2^{ème} Vice-Présidente : Michèle **BRICHEZ**
- Membres du Bureau : Philippe **BOURLETTE** et Michel **ROUILLÉ**

Le 14 septembre, les délégués titulaires et suppléants des communes composant le syndicat ont été invités à visiter les installations.

✓ Le 09 septembre dernier, le Centre de Secours de Mouy a procédé à la vérification des hydrants. Des travaux s'avèrent nécessaires, notamment pour la signalisation.

✓ Un courrier recommandé a été envoyé au propriétaire d'un terrain situé à la ZA « La Croix BLANCHE » afin qu'il fasse procéder à l'enlèvement des bennes qui s'y trouvent.

✓ Tous les lampadaires sont maintenant équipés de lampes LED. La subvention sollicitée pour cette opération au titre de la DETR a été octroyée et se monte à 40% du montant des travaux, soit 7 864,97 €.

✓ Le 14 septembre s'est tenue une réunion organisée par la Gendarmerie de Mouy au cours de laquelle le maire de chaque commune a pu prendre connaissance du nombre de faits constatés, d'août 2019 à août 2020, notamment les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les comportements portant atteinte à la tranquillité publique et les escroqueries et infractions économiques financières.

✓ Un nid de guêpes, logé dans le grenier de la salle des fêtes, a dû être détruit.

✓ La benne à verres a été déplacée rue de Beauvais, à l'entrée du bourg, en raison de nuisances sonores dénoncées par des riverains de la rue Robert Ros.

✓ La Commission de l'espace urbain s'est réunie le 12 septembre. Mme **CHARLES** en a été élue Vice-Présidente. Il est rappelé que ces instances sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Mme **CHARLES** et M. **HUGUET** sont alors invités à faire un compte-rendu des sujets abordés lors de la réunion. Les membres ont sélectionné 2 modèles de corbeilles pour déjections canines et déterminé différents emplacements. Ils ont ensuite effectué la visite des différents chantiers. M. **NIESTRATA** suggère de contacter l'ADEME pour une éventuelle aide financière.

✓ Mme **DRICI**, qui représentait la commune, évoque la réception qui s'est tenue le 12 septembre à l'Institut Lasalle de Beauvais, organisée par Caroline CAYEUX, Présidente de la CAB de Beauvais, afin de récompenser de jeunes bacheliers ayant obtenu la mention « Très bien ». Une jeune Hondainvilloise, Clémence **CARTON**, a ainsi été mise à l'honneur. Le Conseil Municipal lui présente toutes ses félicitations et lui souhaite pleine réussite dans la poursuite de ses études.

✓ Six grilles de caniveau ont été arrachées durant les vacances sur le trottoir de la rue de Beauvais.

✓ M. **DEFROCOURT** signale que le radar pédagogique est en panne et que le lampadaire situé à l'entrée du village ne fonctionne pas. Une discussion s'engage à ce sujet.

Fait à HONDAINVILLE, le 23 septembre 2020

Le Maire, Michèle BRICHEZ